



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



2017

un budget sincère et solidaire

pour construire ensemble le Finistère de demain



“ Le budget 2017 répond, dans un contexte difficile, aux défis d'une collectivité comme le Conseil départemental : mettre en œuvre notre volonté d'améliorer au quotidien la vie des Finistérien.ne.s, à tout âge, avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles, contribuer au dynamisme et à l'attractivité du département, mais également adapter et faire évoluer nos manières de travailler face aux nouvelles attentes et au nouveau cadre d'action.

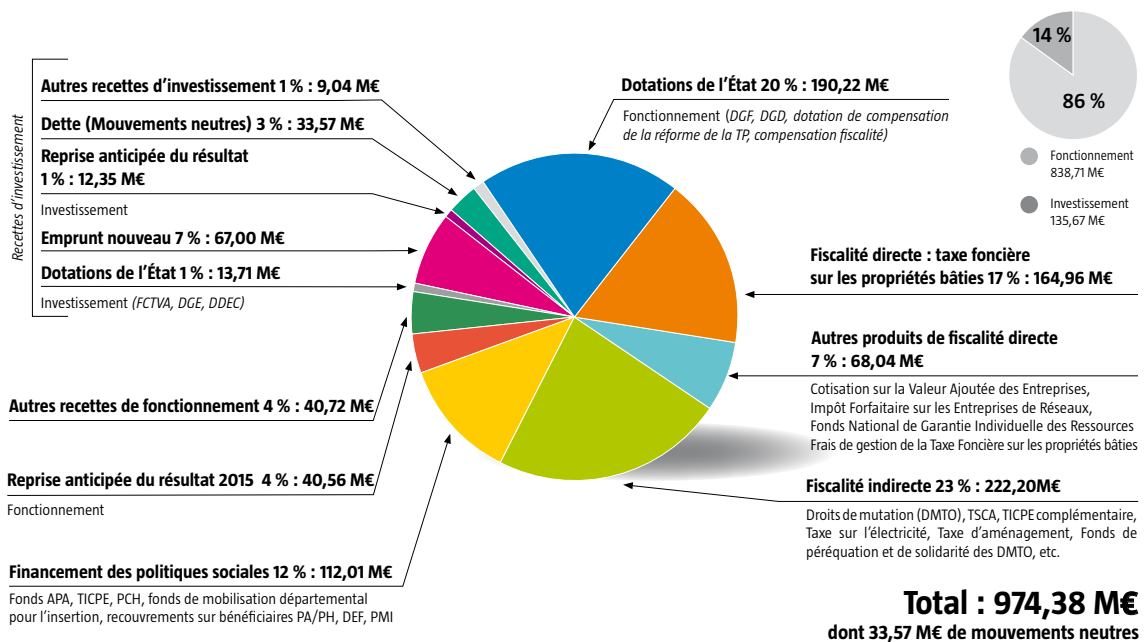
Les solutions proposées collectivement sous-tendent le projet départemental voté en 2016. Le budget 2017 est en phase avec ce projet, comme avec le cadrage et les objectifs de la réforme territoriale. Construit sans augmentation du taux de fiscalité, il s'équilibre à la fois grâce au travail entrepris depuis de nombreuses années en interne comme avec nos partenaires et grâce aux choix politiques sur les priorités départementales. Nous sommes ainsi parvenu.e.s à absorber la baisse des dotations de l'État et l'amplification des politiques de solidarité, tout en restant attentifs au niveau et à la qualité de service public attendu.



Nathalie Sarrabezolles

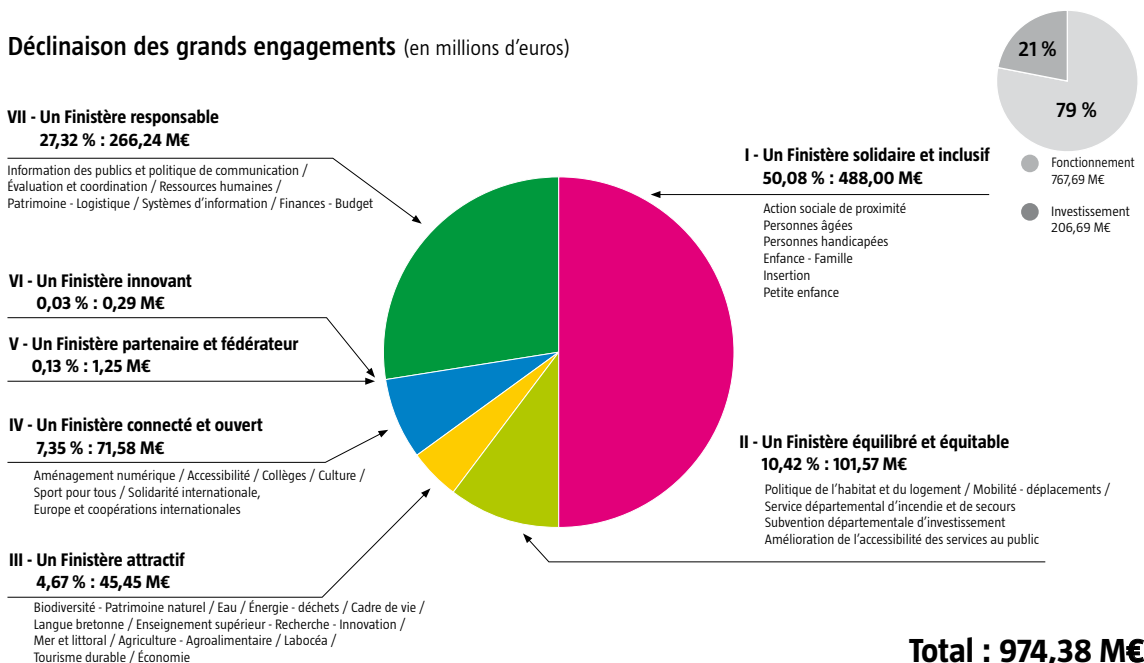
Présidente du Conseil départemental du Finistère

RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2017





DÉPENSES DU BUDGET PRIMITIF 2017


Déclinaison des grands engagements (en millions d'euros)





LES ÉLÉMENTS-CLÉS DU BUDGET 2017


-  **18 M€ en moins de dotations de l'État**

Le Conseil départemental participe au plan de **redressement des comptes publics**. Il enregistre une baisse des dotations de l'État pour la quatrième année consécutive avec **- 18 M€** en 2017. La perte de ressources cumulée atteint au total **119 M€** depuis 2014.
-  **20 M€ d'économies réalisées**

Pour garantir une bonne capacité d'autofinancement de la collectivité, un plan de réduction des dépenses a été mis en œuvre dès 2014. Il a permis de **dégager des marges de manœuvre** pour compenser la baisse des dotations de l'État et faire face à l'augmentation des dépenses sociales. **53 M€** d'économies ont ainsi été réalisées sur quatre ans, dont **20 M€** en 2017.
-  **60 % du budget pour les solidarités**

L'action sociale de proximité, pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'insertion et l'aide à l'enfance et à la famille, constitue le **cœur de mission du Département**. C'est aussi son premier budget avec près de 480 M€ consacrés cette année aux politiques de solidarité.
-  **128 M€ d'investissement**

Le Conseil départemental maintient un fort niveau d'investissement pour **répondre aux besoins de la population et des territoires et soutenir le tissu économique**. Collectivité des solidarités territoriales, il consacre 53 % de ce budget (soit 68 M€) au financement des projets des communes et groupements de communes, établissements sociaux et médicosociaux, associations, universités...
-  **0 € d'augmentation d'impôts**

Le Département a fait le choix cette année de ne pas augmenter sa fiscalité directe (Taxe foncière sur les propriétés bâties – TFPB). Celle-ci reste à 15,97 %, c'est **le taux le plus bas de Bretagne**.
-  **Un endettement maîtrisé**

Les capacités d'agir et de porter des projets sont rendues possibles grâce à de nombreux facteurs (maîtrise des dépenses de fonctionnement, économies réalisées) mais le Département a besoin d'emprunter pour assurer tous ses engagements. Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette est de 320,53 M€, ce qui représente **354 € par habitant**. C'est bien en dessous des Départements de même strate qui sont à plus de 500 € par habitant.

NOTRE FINISTÈRE DEMAIN : ACTIONS 2017

Les élu.e.s du Conseil départemental ont adopté un projet pour l'ensemble de la mandature qui fixe 7 grands engagements et 5 projets emblématiques. Le plan d'action opérationnel a été présenté en décembre 2016. Plusieurs actions vont être poursuivies ou lancées en 2017. En voici quelques exemples.

Finistère solidaire et inclusif

- Création du dispositif « Parler Bambin » dans les structures d'accueil de la petite enfance afin de réduire les risques d'échec scolaire
- Création d'une structure permettant d'accueillir 60 mineurs non accompagnés
- Création avec l'ARS de 10 places pour adultes en situation de handicap dans le cadre du plan régional autisme

Finistère équilibré et équitable

- Soutien actif à la revitalisation de l'habitat en centre-bourg
- Développement du parc locatif social public finistérien (1,8 M€)
- Déploiement d'une plateforme publique solidaire de mobilité / covoiturage à l'échelle du grand ouest breton

Finistère attractif

- Création d'un agenda culturel finistérien
- Création du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille
- Déploiement sur schéma départemental en faveur de la langue bretonne

Nos projets emblématiques jusqu'en 2021 : accès aux politiques publiques / jeunesse / égalité femmes-hommes / projet alimentaire de territoire / usages du numérique

Finistère connecté et ouvert

- Travaux structurants dans les collèges (Plounéour-Ménez, Concarneau, Lesneven, Moëlan-sur-Mer, Quimper)
- Modernisation de la ligne ferroviaire Quimper-Brest
- Aménagement de la RN164 (2x2 voies)

Finistère partenaire et fédérateur

- Lancement d'une plateforme open data (ouverture des données publiques)
- Vote du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
- Constitution de 2 Groupements d'intérêt public « centre national des phares » et « musées de territoire »
- Développement de l'ingénierie et de l'accompagnement technique à destination des territoires

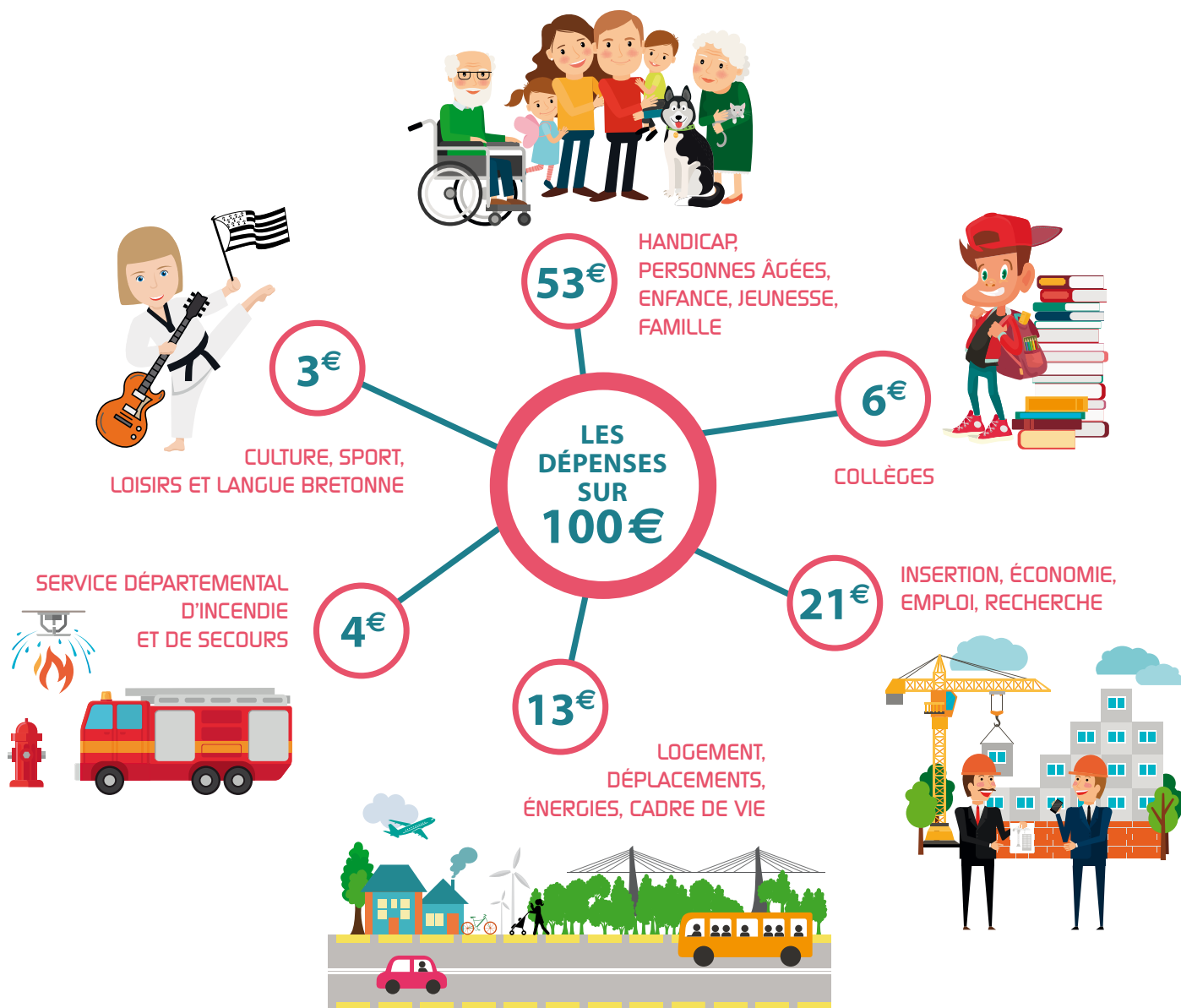
Finistère innovant

- Expérimentation de nouvelles formes d'ingénierie financière (financements participatifs, mécénat...)
- Partenariat renforcé avec la CRESS (incubateur, laboratoire d'initiatives...)

Finistère responsable

- Amélioration de l'accueil des usagers dans les sites du Conseil départemental
- Mise en place du dispositif « dites-le nous une seule fois »
- Développement des outils de communication « facile à lire et à comprendre »

CONCRÈTEMENT ÇA REPRÉSENTE QUOI ?



► Plus d'informations sur le site internet du Conseil départemental

www.finistere.fr



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du Finistère
Direction de la communication

32 boulevard Duplex
CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 20 20

finistere.fr